

TD 14 : De nouveaux marchés**(en salle informatique)****Introduction**

Faites les 4 premières questions de l'exercice que vous trouverez à l'adresse suivante :

http://artic.ac-besancon.fr/ses/TDCours/TDPrem/voca_mar/marche.htm

Au fur et à mesure de vos réponses « copier-coller » celles qui sont exactes dans le cadre ci-dessous

Q.1. Le marché au sens économique c'est :

- Un lieu de rencontre où des acheteurs et des vendeurs se rencontrent pour échanger des produits ou des services contre de l'argent.
- Un lieu réel ou virtuel où sont confrontées des offres et des demandes de produits ou services.

Q.2. L'économie de marché c'est :

- Une organisation économique qui découle des théories libérales développées dès le 18ème par A. Smith.
- Un système économique basé sur la liberté d'entreprendre et sur la propriété privée.

Q.3. Un échange marchand c'est :

- La vente d'un produit ou d'un service contre son équivalent monétaire.
- Acheter du pain à la boulangerie est un échange marchand.

Q.4. L'institutionnalisation du marché c'est :

- Le processus qui a amené le marché à s'imposer comme le principal régulateur de l'économie des pays occidentaux.
- Système progressif par lequel les règles du marché se sont peu à peu imposées jusqu'à sembler évidentes pour tous.

Un exemple de nouveau marché

Faites la dernière question de l'exercice que vous trouverez à l'adresse suivante :

http://www.ac-orleans-tours.fr/ses/pedagogie/pedagogie%20par%20niveau/premiere/documents/exo_hot_pot/societe_marche/quiz_marche.htm

Q.7 Les économistes libéraux reconnaissent que la lutte contre la pollution est un cas particulier dans lequel la logique du marché est inopérante.

Oui mais : celui qui pollue ne payant personne pour les dégâts qu'il commet, n'est pas dissuadé de polluer. Mais on peut créer artificiellement un "marché de droits à polluer".

En utilisant internet et/ou votre manuel trouvez des éléments de réponse aux questions suivantes :

a) De quand datent la Conférence de Rio (dite Sommet « planète Terre ») et le protocole de Kyoto ?

En juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement -- connue sous le nom de Sommet "planète Terre" -- a adopté une déclaration qui a fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement.

<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

C'est le Protocole de Kyoto, en 1997, qui traduit en engagements quantitatifs, juridiquement contraignants, cette volonté de stabiliser en 2000 leurs [les pays riches] émissions au niveau de 1990.

b) Comment les européens, signataires de ces accords, ont-ils décidé de le mettre en œuvre ?

Le marché européen des permis d'émission est une réalité depuis le 1er janvier 2005. Le système d'échanges instauré dès le 1er janvier 2005 grâce à la directive 2003/87 "quotas", permet d'expérimenter le dispositif de marché et d'anticiper sur la période d'engagement prévue par le Protocole de Kyoto (2008-2012). Il vise dans un premier temps les émissions de CO₂ des secteurs les plus gros émetteurs (papier, verre, ciment, secteur énergétique et raffineries), soit 45 à 50% du total des émissions de CO₂ de l'industrie. Environ 12 000 installations de l'Union européenne à 25 sont concernées.

c) Qu'est-ce que le marché des PEN ? Comment fonctionne-t-il ? (qui offre, qui demande, quel est le prix déterminé ?)

L'intérêt économique du système de quotas réside dans le fait que ces quotas sont transférables et négociables. En effet, les quotas peuvent être échangés par les exploitants des installations.

a, b et c : http://www.industrie.gouv.fr/energie/developp/serre/textes/se_kyoto.htm

d) Qu'est-ce qu'un PNAQ ?

Un plan national d'allocation de quotas doit préciser :

- **le montant total d'émissions** sur lequel porte le marché d'échange de quotas d'émissions, ces émissions représentant des quotas en tonnes de dioxyde de carbone,
- **la répartition de ce total** entre les différents secteurs d'activité couverts par le marché, puis à l'intérieur de ces secteurs entre les installations couvertes, ce qui donnera l'allocation initiale par installations aux sociétés et organismes concernés par le marché.

d : <http://www.industrie.gouv.fr/energie/developp/serre/textes/pnaq.htm>

e) trouver une représentation des mécanismes du marché international ou européen des PEN

